Fiche de données de sécurité

conformément au SIMDUT

DINITROL MS 40 Spray

1. Identification

Identificateur de produit

DINITROL MS 40 Spray

Utilisations identifiées pertinentes de la substance ou du mélange et utilisations déconseillées

Utilisation de la substance/du mélange

Schmiermittel und Schmiermittelzusatz
Rostlöser

Renseignements concernant le fournisseur de la fiche de données de sécurité

Fabricant

Société:	DINOL GmbH	
Rue:	Pyrmonter Strasse 76	
Lieu:	D-32676 Luegde	
Téléphone:	+ 49 (0) 5281 982980	Téléfax: + 49 (0) 5281 9829860
E-mail:	msds@dinol.com	
Interlocuteur:	Labor	
Service responsable:	msds@dinol.com	

Fournisseur

Société:	DINOL U.S. Inc.	
Rue:	8500 Cotter Street, Lewis Center	
Lieu:	USA-43035 Ohio	
Téléphone:	740-548-1656	Téléfax: 740-548-1657
E-mail:	info@dinolus.com	
Internet:	www.dinol.com	

Numéro de téléphone à composer en cas d'urgence: 3E Company Emergency +1-866-404-4230

2. Identification des dangers

Classification de la substance ou du mélange

SIMDUT 2015

Aérosol: Aerosol 1
Gaz sous pression: Gaz comprimé
Toxicité pour certains organes cibles, exposition unique: STOT SE 3 (effets narcotiques)

Éléments d'étiquetage

SIMDUT 2015

Mention d'avertissement: Danger

Pictogrammes:

Mentions de danger

Aérosol extrêmement inflammable.
Contient un gaz sous pression; peut exploser sous l'effet de la chaleur.
Peut provoquer somnolence ou vertiges.

Conseils de prudence

Éviter de respirer les poussières/fumées/gaz/brouillards/vapeurs/aérosols.
Utiliser seulement en plein air ou dans un endroit bien ventilé.

Tenir à l'écart de la chaleur, des surfaces chaudes, des étincelles, des flammes nues et de toute autre source d'ignition. Ne pas fumer.
Ne pas vaporiser sur une flamme nue ou sur toute autre source d'ignition.
Ne pas perforer, ni brûler, même après usage.
EN CAS D'INHALATION: Transporter la personne à l'extérieur et la maintenir dans une position où elle peut confortablement respirer.
Appeler un CENTRE ANTIPOISON/un médecin en cas de malaise.
Stocker dans un endroit bien ventilé. Maintenir le récipient fermé de manière étanche.
Garder sous clef.
Protéger du rayonnement solaire. Ne pas exposer à une température supérieure à 50 °C/122 °F.

Autres dangers

Aucune information disponible.

3. Composition/information sur les ingrédients

Mélanges

Composants dangereux

Nº CAS	Dénomination chimique	Quantité
	Hydrocarbures, C9-C11, n-alcanes, isoalcanes, cycléniques, <2% d'aromatiques	60 - < 80% (*)
64742-55-8	Huile de base - non spécifié, distillats paraffiniques légers (pétrole), hydrotraités	10 - < 30% (*)
	calcium bis (di C8-C10, branched, C9 rich, alkylnaphthalenesulphonate)	1 - < 5% (*)

(*) La concentration réelle est retenue en tant que secret industriel.

Information supplémentaire

Pour le texte intégral des phrases H et EUH: voir la rubrique 16.

4. Premiers soins

Description des premiers secours

Indications générales

Si des symptômes apparaissent ou en cas de doute, consulter un médecin.
Si la victime est inconsciente ou si elle souffre de crampes, ne jamais lui faire ingurgiter quoi que ce soit.
En cas de perte de conscience avec respiration intacte placer la victime dans une position latérale de sécurité et consulter un médecin.

Après inhalation

Veiller à un apport d'air frais. En cas de symptômes durables, consulter un ophtalmologiste.
En cas de perte de conscience avec respiration intacte placer la victime dans une position latérale de sécurité et consulter un médecin.

Après contact avec la peau

Rincer abondamment avec de l'eau. Enlever les vêtements contaminés et les laver avant réutilisation.
En cas d'irritation cutanée: consulter un médecin.

Après contact avec les yeux

En cas de contact avec les yeux, rincer un moment avec de l'eau en gardant la paupière ouverte et consulter immédiatement un ophtamologiste.

Après ingestion

Se rincer aussitôt la bouche et boire beaucoup d'eau. Appeler immédiatement un médecin.

Symptômes et effets les plus importants, qu'ils soient aigus ou retardés

Aucune information disponible.

Mention de la nécessité d'une prise en charge médicale immédiate ou d'un traitement spécial

Aucune information disponible.

5. Mesures à prendre en cas d'incendie

Agents extincteurs

Agents extincteurs appropriés

mousse résistante à l'alcool, Dioxyde de carbone (CO2), Poudre d'extinction, Brouillard d'eau.

Agents extincteurs inappropriés

Jet d'eau à grand débit.

Dangers spécifiques du produit dangereux

Inflammable. Les vapeurs peuvent former avec l'air un mélange explosif.

Équipements de protection spéciaux et précautions spéciales pour les pompiers

Utiliser un jet d'eau dans le périmètre de danger pour la protection des personnes et le refroidissement des récipients.

Information supplémentaire

Rabattre les gaz/vapeurs/brouillards par pulvérisation d'eau. L'eau d'extinction contaminée doit être collectée à part. Ne pas l'évacuer dans la canalisation publique ni dans des plans d'eau.

6. Mesures à prendre en cas de déversement accidentel

Précautions individuelles, équipements de protection et mesures d'urgence

Remarques générales

Assurer une aération suffisante.
Utiliser un équipement de protection individuel
Éviter tout contact avec la peau, les yeux et les vêtements.
Éviter de respirer les poussières/fumées/gaz/brouillards/vapeurs/aérosols.

Pour les secouristes

Pour des informations complémentaires, voir section 8 de la FDS.

Les précautions pour la protection de l'environnement

Ne pas laisser s'écouler dans les canalisations ni dans les eaux courantes. En cas d'une fuite de gaz ou d'une infiltration dans les eaux naturelles, le sol ou les canalisations, avertir les autorités compétentes.

Méthodes et matériaux pour le confinement et le nettoyage

Pour la rétention

Éviter une expansion en surface (p. ex. par un endiguement ou des barrages antipollution).
Absorber avec une substance liant les liquides (sable, diatomite, liant d'acides, liant universel).
Traiter le matériau recueilli conformément à la section Elimination.

Pour le nettoyage

Assurer une aération suffisante.
Bien nettoyer les surfaces contaminées.
Ne pas rincer avec de l'eau.

Autres informations

Aucune information disponible.

Référence à d'autres sections

Maniement sûr: voir rubrique 7
Protection individuelle: voir rubrique 8
Evacuation: voir rubrique 13

7. Manutention et stockage

Précautions relatives à la sûreté en matière de manutention

Consignes pour une manipulation sans danger

Manipuler et ouvrir le récipient avec prudence.
Lors d'une manipulation à découvert, utiliser des dispositifs équipés d'un système d'aspiration locale.

Si l'aspiration locale n'est pas possible ou insuffisante, assurer dans la mesure du possible une bonne ventilation de la zone de travail.

Préventions des incendies et explosion

Éviter l'accumulation de charges électrostatiques.
Ne pas vaporiser sur des flammes ou des objets incandescents.
Conserver à l'écart de toute flamme ou source d'étincelles - Ne pas fumer.
Un échauffement provoque une élévation de la pression et génère un risque d'éclatement.

Conseils d'ordre général en matière d'hygiène du travail

Conserver à l'écart des aliments et boissons, y compris ceux pour animaux.
Ne pas manger et ne pas boire pendant l'utilisation.
Se laver les mains avant les pauses et à la fin du travail.
Éviter le contact avec la peau et les yeux.
Enlever immédiatement les vêtement souillés, imprégnés.

Conditions de sûreté en matière de stockage, y compris les incompatibilités

Exigences concernant les lieux et conteneurs de stockage

Conserver les récipients bien fermés dans un endroit frais bien ventilé.
Ne pas fermer hermétiquement le récipient. Conserver le récipient à l'abri de l'humidité.
Conserver à l'écart de la chaleur. Protéger des radiations solaires directes.

Conseils pour le stockage en commun

Aucune information disponible.

Information supplémentaire sur les conditions de stockage

Aucune information disponible.

8. Contrôle de l'exposition/protection individuelle

Paramètres de contrôle

Valeurs limites (maximales) d'exposition professionnelle (ACGIH)

Nº CAS	Substance	ppm	mg/m³	f/cm³	Catégorie	Origine
124-38-9	Carbon dioxide	5000	9000		TWA (8 h)	ACGIH-2024
		30000	54000		STEL (15 min)	ACGIH-2024

Contrôles de l'exposition

Contrôles techniques appropriés

Assurer une aération suffisante.
Lors d'une manipulation à découvert, utiliser si possible des dispositifs équipés d'un système d'aspiration locale.
Lorsque les mesures techniques d'aspiration ou de ventilation ne sont pas possibles ou insuffisantes, il est indispensable de porter une protection respiratoire.

Mesures de protection individuelle, telles que les équipements de protection individuelle

Protection des yeux/du visage

Lunettes avec protections sur les côtés (DIN EN 166)

Protection des mains

Porter les gants de protection homologués (EN ISO 374):
FKM (caoutchouc fluoré) période de latence: 480 min.
NBR (Caoutchouc nitrile) période de latence: 480 min.
Il est conseillé de demander au fabricant des précisions concernant la tenue aux agents chimiques des gants

de protection susmentionnés pour des applications spécifiques.
Remplacer en cas d'usure.
Protection cutanée préventive avec une crème de protection dermique.

Protection de la peau

Porter des chaussures et des vêtements de travail antistatiques.

Protection respiratoire

Travailler dans des zones bien ventilées ou avec un masque respiratoire à filtre.
appareil respiratoire à filtre anti-gaz (EN 141). Matière/fluide filtrant : A2/P3

9. Propriétés physiques et chimiques

Informations sur les propriétés physiques et chimiques essentielles

L'état physique:	Aérosol
Couleur:	marron clair
Odeur:	caractéristique
Seuil olfactif:	non déterminé
Point de fusion/point de congélation:	non déterminé
Point d'ébullition ou point initial d'ébullition et intervalle d'ébullition:	non déterminé
Inflammabilité solide/liquide:	non applicable
Limite inférieure d'explosibilité:	0,6 vol. %
Limite supérieure d'explosibilité:	7,0 vol. %
Point d'éclair:	non applicable
Température d'auto-inflammation:	240 °C
Température de décomposition:	non déterminé
pH-Valeur:	non déterminé
Viscosité cinématique:	non déterminé
Hydrosolubilité:	La réalisation de l'étude n'est pas nécessaire car la substance est connue pour être insoluble dans l'eau.
Solubilité dans d'autres solvants non déterminé	
Coefficient de partage n-octanol/eau:	non déterminé
Tension de vapeur: (à 20 °C)	5500 hPa
Densité (à 20 °C):	0,8 g/cm³
Densité de vapeur relative:	non déterminé
Caractéristiques des particules:	non applicable

Autres données

Informations concernant les classes de danger physique

Dangers d'explosion non déterminé	
Température d'inflammation spontanée	
solide:	non applicable
gaz:	non applicable
Propriétés comburantes Non comburant.	

Autres caractéristiques de sécurité

Taux d'évaporation:	non déterminé
Teneur en solvant:	73,0 %
Teneur en corps solides:	6,0 %
Point de ramollissement:	non déterminé

Viscosité dynamique: non déterminé

Information supplémentaire

Aucune information disponible.

10. Stabilité et réactivité

Réactivité

Des réactions dangereuses ne se produisent pas si utilisé et stocké correctement.

Stabilité chimique

Le produit est stable si stocké à des températures ambiantes normales.

Risque de réactions dangereuses

Des produits de réaction dangereux ne sont pas connus.

Conditions à éviter

Tenir à l'écart de toute source de chaleur (p. ex. surfaces chaudes), des étincelles et des flammes directes.
Les vapeurs peuvent former avec l'air un mélange explosif.

Matériaux incompatibles

Aucune information disponible.

Produits de décomposition dangereux

Des produits de décomposition dangereux ne sont pas connus.

11. Données toxicologiques

Informations sur les effets toxicologiques

Toxicité aiguë

Compte tenu des données disponibles, les critères de classification ne sont pas remplis.

ETAmél calculé

ATE (orale) > 2000 mg/kg; ATE (cutanée) > 2000 mg/kg; ATE (inhalation gaz) > 20000 ppm

Nº CAS	Substance					
	Voie d'exposition	Dose		Espèce	Source	Méthode
	Hydrocarbures, C9-C11, n-alcanes, isoalcanes, cycléniques, <2% d'aromatiques					
	orale	DL50 mg/kg	>5000	Rat		
	cutanée	DL50 mg/kg	>3000	Rat		
	inhalation (4 h) vapeur	CL50	5000 mg/l	Rat		
64742-55-8	Huile de base - non spécifié, distillats paraffiniques légers (pétrole), hydrotraités					
	orale	DL50 mg/kg	>5000	Rat		
	cutanée	DL50 mg/kg	>3000	Lapin		
	inhalation (4 h) vapeur	CL50	5,53 mg/l	Rat		
	calcium bis (di C8-C10, branched, C9 rich, alkylnaphthalenesulphonate)					
	orale	DL50 mg/kg	>5000	Rat		
	cutanée	DL50 mg/kg	> 20000	Lapin		
	inhalation (4 h) vapeur	CL50	> 18 mg/l	Rat		

Irritation et corrosivité

Corrosion cutanée/irritation cutanée: Compte tenu des données disponibles, les critères de classification ne sont pas remplis.
Lésions oculaires graves/irritation oculaire: Compte tenu des données disponibles, les critères de classification ne sont pas remplis.

Effets sensibilisants

Compte tenu des données disponibles, les critères de classification ne sont pas remplis.

Effets cancérogènes, mutagènes, toxiques pour la reproduction

Mutagénicité sur les cellules germinales: Compte tenu des données disponibles, les critères de classification ne sont pas remplis.
Cancérogénicité: Compte tenu des données disponibles, les critères de classification ne sont pas remplis.
Toxicité pour la reproduction: Compte tenu des données disponibles, les critères de classification ne sont pas remplis.

Toxicité spécifique pour certains organes cibles - exposition unique

Peut provoquer somnolence ou vertiges. (Hydrocarbures, C9-C11, n-alcanes, isoalcanes, cycléniques, <2% d'aromatiques)

Toxicité spécifique pour certains organes cibles - exposition répétée

Compte tenu des données disponibles, les critères de classification ne sont pas remplis.

Danger par aspiration

Compte tenu des données disponibles, les critères de classification ne sont pas remplis.

Informations sur les voies d'exposition probables

Aucune information disponible.

Effets spécifiques pendant les essais sur les animaux

Aucune information disponible.

Information supplémentaire référentes à des preuves

Aucune information disponible.

Expériences tirées de la pratique

Aucune information disponible.

Informations sur les autres dangers

Propriétés perturbant le système endocrinien

Potentiel de troubles endocriniens Aucune information disponible.

Information supplémentaire

Pas de données disponibles pour la réalisation de la préparation / du mélange.

12. Données écologiques

Persistance et dégradation

Pas de données disponibles pour le mélange.

Potentiel de bioaccumulation

Pas de données disponibles pour le mélange.

Mobilité dans le sol

Pas de données disponibles pour le mélange.

Propriétés perturbant le système endocrinien

Ce produit ne contient aucune substance ayant des propriétés de perturbation endocrinienne chez les organismes non-cibles, car aucun constituant ne répond aux critères.

Autres effets néfastes

Aucune information disponible.

Information supplémentaire

Éviter le rejet dans l'environnement.

13. Données sur l'élimination

Méthodes de traitement des déchets

Recommandations d'élimination

L'élimination doit se faire selon les prescriptions des autorités locales. Ne pas mélanger à d'autres déchets.
Liste des propositions pour les code déchets/désignations des déchets selon le CED:

L'élimination des emballages contaminés

Eliminer en observant les réglementations administratives.

14. Informations relatives au transport

Canadien TMD

Numéro ONU:	UN 1950
Appellation réglementaire:	Aerosol
Classes danger:	2.1
Étiquettes:	2.1
Quantité limitée:	1

Transport maritime (IMDG)

Numéro ONU ou numéro d'identification:	UN 1950
Désignation officielle de transport de l'ONU:	AEROSOLS
Classe(s) de danger relative au transport:	2.1
Groupe d'emballage:	-
Étiquettes:	2.1

Marine pollutant:	no
Dispositions spéciales:	63, 190, 277, 327, 344, 959
Quantité limitée (LQ):	1000 mL
Quantité exceptée:	E0
EmS:	F-D, S-U

Transport aérien (ICAO-TI/IATA-DGR)

Numéro ONU ou numéro d'identification:	UN 1950
Désignation officielle de transport de l'ONU:	AEROSOLS
Classe(s) de danger relative au transport:	2.1
Groupe d'emballage:	-
Étiquettes:	2.1

Dispositions spéciales:	A145 A167 A802
Quantité limitée (LQ) (avion de ligne):	30 kg G
Passenger LQ:	Y203

Quantité exceptée:	E0
IATA-Instructions de conditionnement (avion de ligne):	203
IATA-Quantité maximale (avion de ligne):	75 kg
IATA-Instructions de conditionnement (cargo):	203
IATA-Quantité maximale (cargo):	150 kg

Risques pour l'Environnement

DANGEREUX POUR L'ENVIRONNEMENT:	Non

Information supplémentaire

Stowage Code:
SW1 Protected from sources of heat.
SW22 For AEROSOLS with a maximum capacity of 1 litre: Category A. For AEROSOLS with a capacity above 1 litre:Category B. For WASTE AEROSOLS: Category C, Clear of living quarters.

Segregation Code:
SG69 For AEROSOLS with a maximum capacity of 1 litre: Segregation as for class 9. Stow "separated from" class 1 except for division 1.4. For AEROSOLS with a capacity above 1 litre: Segregation as for the appropriate subdivision of class 2. For WASTE AEROSOLS: Segregation as for the appropriate subdivision of class 2.

15. Informations sur la réglementation

Réglementation canadienne

Inventaire LIS/LES

La substance/préparation figure dans les inventaires nationaux suivants: DSL/NDSL

Information supplémentaire

Ce mélange contient les substances suivantes extrêmement préoccupantes (SVHC) qui ont été incluses dans la liste des substances candidates conformément à l'article 59 de REACH: aucune

16. Autres informations

Modifications

Cette fiche de données de sécurité comporte des modifications par rapport à la version précédente dans la (les) section(s): 2,7,9,11,12,16.

Abréviations et acronymes

ADR: Accord européen sur le transport des marchandises dangereuses par Route
(European Agreement concerning the International Carriage of Dangerous Goods by Road)
IMDG: International Maritime Code for Dangerous Goods
IATA: International Air Transport Association
GHS: Globally Harmonized System of Classification and Labelling of Chemicals
EINECS: European Inventory of Existing Commercial Chemical Substances
ELINCS: European List of Notified Chemical Substances
CAS: Chemical Abstracts Service
LC50: Lethal concentration, 50%
LD50: Lethal dose, 50%

Information supplémentaire

Les informations figurant dans cette fiche de données de sécurité correspondent à nos connaissances actuelles au moment de l'impression. Ces informations visent à fournir des points de repère pour une manipulation sûre du produit objet de cette fiche de données de sécurité, concernant en particulier son stockage, sa mise en oeuvre, son transport et son élimination. Les indications ne sont pas applicables à d'autres produits. Dans la mesure où le produit est mélangé ou mis en oeuvre avec d'autres matériaux, cette fiche de données de sécurité n'est pas automatiquement valable pour la matière ainsi produite.

(Toutes les données concernant les composants pertinents ont été obtenues, respectivement, dans la dernière version de la fiche technique de sécurité du sous-traitant.)